



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook : <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



CAPD du 29 janvier 2015 : Compte rendu du SNUipp-FSU

La CAPD de ce jour était présidée par Mme Welter, IA-DASEN du Bas-Rhin puis par M Ladaique IENA L'IA a présenté le nouveau DASEN Adjoint qui arrive de l'académie de Versailles : Thierry Dickelé.

Ordre du jour :

- Commission de réforme.
- Règles du mouvement
- Barème permutations inter départementales
- Questions diverses

Déclarations liminaires

Voir le document annexe en « pdf ».

1) Commission de réforme.

Suite aux élections professionnelles du mois de décembre les 2 sièges à la commission de réforme ont été pourvus. Les deux organisations syndicales (SNUipp-FSU67 et SE-Unsa) arrivées en tête désignent des candidats avant le passage au vote.

Dans les 79 départements où le SNUipp-FSU est majoritaire il propose le 2^{ème} siège au syndicat arrivé en deuxième position.

Dans le Bas-Rhin c'était aussi le cas quand le SE Unsa et le Sgen étaient les deux principaux syndicats. Depuis 2011, quand le SNUipp-FSU67 est devenu la 2^{ème} organisation syndicale en CAPD, le Se-Unsa propose toujours ce siège au Sgen-Cfdt alors qu'il n'a plus qu'un seul élu à la CAPD.

Nous ne pouvons que regretter cette pratique qui va à l'encontre de la représentativité syndicale issue des urnes.

2) Règles du mouvement.

Suite au GT du 9 octobre les modifications suivantes ont été adoptées pour le prochain mouvement :

- Une année d'exercice en ASH donne 1 point au barème du mouvement en 2015.
- La procédure de maintien est élargie aux collègues sur 4X 0.25 (mais il faudra toujours au moins 2X0.25 dans une même école pour le collègue à temps plein).

Toutes les organisations syndicales ont à nouveau dénoncé l'obligation de faire un vœu secteur à la première phase du mouvement pour les PE actuellement à titre provisoire.

3) Permutations inter-départementales.

L'an dernier, 75 collègues voulaient quitter le Bas-Rhin.

Les permutations 2015 en chiffres :

63 demandes de départ du Bas-Rhin dont 22 au titre du rapprochement de conjoint. Dont 8 demandes pour le Haut-Rhin (6 pour rapprochement de conjoint). 1 seule demande au titre du rapprochement de l'enfant et 0 priorité médicale.

4) Questions diverses.

Nouvelle école à Strasbourg

Une nouvelle école devrait être créée à Strasbourg l'an prochain. Elle comprendra les 10 classes de cycle 3 de l'Ecole du Conseil des XV. Cette nouvelle école rejoindra les locaux de l'actuelle école européenne. Cette dernière aura des locaux flambants neufs en face du palais des droits de l'homme.

La direction de l'Ecole du conseil des XV ne sera pas impactée par cette création et gardera une décharge totale.

Il sera proposé aux PE volontaires de « glisser », ou non, dans la nouvelle école en fonction dans leur ancienneté.

S'il n'y a pas 10 « volontaires » les derniers nommés dans l'école devront rejoindre la nouvelle école ou participer au mouvement en bénéficiant des points de bonification prévus en cas de fermeture de classe.

L'administration rencontrera bientôt les enseignants de l'école pour les informer.

Départs en séjour au Goethe Institut

Les critères retenus pour départager les candidats : priorité a été donnée aux candidats qui exercent dans l'enseignement bilingue ou qui assurent l'enseignement de l'allemand puis aux ZIL nommés sur de tels postes à l'année. Le niveau de langue, le nombre de vœux formulés et les précédents séjours en Goethe Institut ont également été pris en compte.

GT « direction » du 29 janvier

Le SNUipp-FSU a déploré qu'aucun document de travail n'ait été mis à disposition des élus du personnel avant ce GT.

Les directeurs ont besoin d'une simplification des tâches « concrètes ». Il est à craindre que ce GT ne débouche que sur un catalogue de bonnes intentions et de mesures cosmétiques !

(un Compte-rendu spécifique sera disponible sur notre site)

Conflits dans les écoles.

Les situations conflictuelles dans les écoles sont de plus en plus nombreuses. Quand la situation ne peut plus être dénouée au niveau de la circonscription c'est l'inspection académique qui prend le relais.

Plus que jamais nous invitons les collègues concernés à ne pas rester « seuls » et à contacter les élus du personnel.

Les élu-es du SNUipp-FSU sont à votre disposition pour vous soutenir en cas de difficultés. N'hésitez pas à nous contacter !

EVS « aide à la direction »

Les organisations syndicales ont, à nouveau, dénoncé la situation des écoles qui se voient privées de leur EVS en cours d'année scolaire sans aucune information préalable ! Que de gâchis en temps, en formation....

Ce dont les écoles et les directeurs ont besoin c'est d'une aide administrative pérenne, formée et correctement rémunérée !

Frais de déplacement

« Chorus » connaît toujours des bugs et des collègues ne sont pas indemnisés en temps et en heure !

L'administration a communiqué un n° de secours !

En cas de difficultés, contactez le 03 89 21 56 65